

Projet Pédagogique  
MINI SÉJOUR HIVER  
ALSH 12-17 ans

Anim' À Jeunes  
Anim' Ados

2017-2018

**SUPER BESSE**  
**Du 12 février au 16 février 2018**



*« L'adolescence est l'âge où les enfants commencent à répondre par eux même aux questions qu'ils se posent »*

Service Enfance Jeunesse 3, place François Mitterrand 63370 Lempdes  
Tél : 04.73.83.63.99 Port : 06.88.20.36.82  
Mail : [enfancejeunesse@mairie-lempdes.fr](mailto:enfancejeunesse@mairie-lempdes.fr)

Les minis-séjours, hiver ou été, permettent aux adolescents de vivre des vacances hors du contexte familial. C'est une occasion privilégiée de vivre des moments d'exceptions avec ses amis et de faire de nouvelles rencontres.

Ce séjour hivernal à Super Besse, va permettre aux jeunes de découvrir l'environnement montagnard (altitude, froid..), de nouvelles activités (activités de glisse...) et un nouveau rythme de vie : vivre ensemble au sein d'un même groupe. Ce temps de vacances à une volonté éducative, ces 5 jours et 4 nuits seront un lieu d'apprentissage. Les jeunes vont être acteurs en participant à chaque moment et activités du séjour. L'équipe d'animation est référente auprès des adolescents et veillera à instaurer un climat de respect et de confiance afin de responsabiliser les jeunes. Dans tous les moments de vie collective, l'organisation se fera dans le respect, l'écoute et la concertation.

## 1- Le mini-séjour Hiver

### a- Les objectifs

L'équipe d'animation propose aux jeunes adolescents de 12 à 17 ans de participer à un mini séjour neige. Il a pour objectifs :

- faire découvrir la vie en collectivité
- favoriser l'accès progressif à l'autonomie
- faire découvrir le milieu montagne l'hiver et le territoire local
- permettre aux jeunes de pratiquer de nouvelles activités sportives, culturelles et autres...

### b- L'organisation

Le choix des séjours est préparé en amont par l'équipe du Service Enfance Jeunesse et approuvé par les élus. La réservation des activités est effectuée environ quatre mois avant le début du séjour.

Dès que l'équipe d'animation est constituée, une réunion est organisée pour planifier le séjour, définir les règles de vie quotidienne et le fonctionnement général.

Dès le début du séjour, les règles de vie sont discutées avec les jeunes.

### c- Les activités

Les activités neige sont privilégiées : ski alpin, luge, ski de fond et randonnée raquettes...

Ces activités seront pratiquées par groupe de niveaux et encadrées par les animateurs du séjour ou des professionnels. Pour les débutants en ski Alpin, 2 heures de cours seront prodiguées par un moniteur diplômé de l'ESF (Ecole de Ski Français).

La connaissance de la montagne et le respect des règles de sécurité sur les pistes sont des éléments primordiaux au bon déroulement des activités. Avant la pratique de chacune d'elle, les règles de pratique et de sécurité seront énoncées. Le hors piste est strictement interdit et le contrôle de sa vitesse indispensable. Pour les activités en extérieurs, la protection contre le froid est une nécessité (vêtements chauds, gants, bonnet, masque...) et **le port du casque est obligatoire** pour la pratique du ski. L'équipe d'encadrement veillera à l'application.

## 2- Présentation du séjour hiver

Ce séjour de 5 jours et 4 nuits, est avant tout un moment de vacances pour les jeunes. Pendant ce séjour, les jeunes vont découvrir ou approfondir leur pratique de la glisse, découvrir un nouvel environnement, vivre une expérience de vie collective riche et propice à l'épanouissement de chacun.

### a- L'équipe d'animation

Le directeur : Philippe Berger, diplôme BAFD  
3 animateurs : Amandine Julien, Licence 2 STAPS  
Flavien Vayssié, Licence 1 STAPS et diplôme Monitorat Fédéral 1<sup>er</sup> degré ski  
Belkacem Benboulerbah, diplôme BAFA

### b- Le transport

Pour l'allée et le retour à Besse, nous utiliserons le bus de la Mairie de Lempdes. Les trajets sur Besse et la station seront assurés par une navette.

Les consignes de sécurité et le comportement à tenir pendant les trajets seront indiqués par l'équipe d'animation. **Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire.**

Le départ est fixé le lundi 12 février 2018 à 9h00 devant la Mairie. Le retour est prévu vendredi 15 février 2018 à 18h00 sur ce même lieu.

### c- L'hébergement

Nous serons hébergés au Collège de Besse. Nous disposerons :

Descriptif:

- Internat B :
  - 7 chambres pour les ados
  - 1 salle d'activité
  - 1 chambre de surveillant
- 1 self avec personnel de restauration pour la confection et le service des repas
- 1 espace de stockage pour le matériel

Prévoir : parure de drap une place et une taie de traversin (polochon long).

Le collège fournit une couverture par personne. Pour les frileux, vous pouvez amener un duvet en complément.

### d- Les repas

- Les petits-déjeuners seront pris sur place et échelonnés en fonction des réveils de chacun de 7h30 à 9h00

- Les déjeuners sous forme de self de 11h30 à 13h00 ou sous forme de pique-nique (préparé par le self). Cette forme de repas va permettre de déjeuner sur les pistes (si le temps le permet) ou en salle hors sac afin d'éviter des trajets. En cas de météo trop mauvaise, le déjeuner sera pris dans la salle de restauration au collège.

- Le dîner servi à table à 19h00.

Une collation pour le milieu d'après-midi et un encas seront fournis chaque jour.

L'équipe s'engage à veiller à ce que les jeunes se nourrissent et s'hydratent régulièrement et en quantité suffisante au vu du climat et de l'activité physique que nous pratiquerons quotidiennement. Tout régime alimentaire particulier doit nous être communiqué par la fiche de liaison.

#### e- Tâches matérielles et vie de groupe

L'ensemble du groupe, sera impliqué dans la plupart des tâches matérielles touchant à la vie de groupe (nettoyage et rangement, etc...).

Il est important que chacun ait conscience de la nécessité de bien ranger ses affaires personnelles ainsi que le matériel laissé à leur disposition (skis, jeux etc...). Les chambres devront être rangées afin de garantir un accès et respecter les normes de sécurité.

### 3- Rythme de vie

Pendant le séjour, les jeunes vont pratiquer plusieurs activités physiques, en altitude avec une météo hivernale, ce qui demande une dépense énergétique supérieure. L'équipe veillera à transmettre aux jeunes un mode de vie sain nécessaire aux activités de pleine nature. Nous profiterons un maximum des temps calmes (après les repas, trajets, soirée...) pour récupérer et aménagerons des temps de repos et de récupération pendant les activités. Les activités fonctionneront par groupe de niveau afin de respecter les capacités de chacun et ainsi permettre à tous d'évoluer à leur rythme. Il est important de se méfier des changements et des conditions météorologiques : vent, soleil, froid, neige, brouillard... L'équipe d'animation, consultera la veille de chaque journée le bulletin météo et les différentes informations disponibles au pied des pistes et ou sur internet pour organiser la journée et amener des modifications si nécessaire le jour même.

#### - Les horaires

Levée : entre 7h30 et 8h30 selon le début de l'activité. Le réveil sera échelonné en fonction des besoins de chacun. Nous veillerons à ce que le repos soit respecté pour ceux qui en ont besoin. Nous demandons à chacun de respecter le sommeil des autres et de se lever de façon discrète.

Déjeuner : entre 11h30 et 13h30

Goûter : entre 16h00-16h30

Dîner : entre 19h00 et 20h30

Veillée, coucher : une veillée est proposée chaque soir. Elle se déroulera de 20h30 à 22h30. Elles ne sont pas obligatoires, chacun est libre d'aller se coucher plus tôt selon les besoins.

#### - Sortie sans encadrement

Elles ne sont pas systématiques et toujours en petit groupe. Elles seront autorisées uniquement dans les conditions précisées par l'encadrement et dans le respect de certaines conditions : lieu de rendez-vous, horaires et sécurité.

#### - Tabac

La loi interdit de fumer à l'intérieur des locaux et campement accueillant des mineurs en centre de vacances. La consommation de cigarettes peut être tolérée que sur les temps libres et dans les conditions données par l'équipe d'encadrement et à l'écart des autres mineurs non fumeur. L'équipe d'animation souhaite l'accord des parents afin d'être sûr que personne ne commence à fumer pendant le séjour. Merci de déclarer son enfant en tant que fumeur sur la fiche de liaison.

- Alcool et drogue

Selon la loi, la vente de boissons alcoolisées aux jeunes de moins de 18 ans est interdite. La consommation est donc interdite pendant le séjour.

La consommation et la détention de produits stupéfiants sont strictement interdites par les lois françaises. Toute personne en possédant s'expose à des poursuites.

#### 4- Déroulement du séjour et programmation

D'une manière générale, la programmation est décidée en amont par l'équipe d'animation afin de procéder aux réservations. Une demi-journée est laissée au choix des adolescents. Après concertation du groupe, l'équipe d'animation s'organisera pour mettre en place l'activité choisie par le groupe. Cette activité respectera un cadre et sera menée par les animateurs.

Cependant l'équipe d'encadrement reste souveraine dans la prise de décision et à la responsabilité de tout changement de programmation (lieu et activité) rendu indispensable par des événements imprévisibles ou de situations particulières.

<b>Lundi</b> <b>12 Février</b>	<b>Départ/Installation</b>	Départ 9h00
	<b>Marché à Besse</b>	Matin
	<b>Ski de fond</b>	Après-midi
	<b>Veillée</b>	Soirée
<b>Mardi</b> <b>13 Février</b>	<b>Visite Station et Récupération matériel</b>	Matin
	<b>Ski Alpin / cours avec ESF</b>	Après-midi
	<b>Veillée</b>	Soirée
<b>Mercredi</b> <b>14 Février</b>	<b>Ski Alpin</b>	Journée
	<b>Ski Alpin</b>	
	<b>Veillée</b>	Soirée
<b>Jeudi</b> <b>15 Février</b>	<b>Ski Alpin</b>	Matin
	<b>Temps libre</b>	Après-midi
	<b>Veillée Ski Alpin en Nocturne</b>	Soirée
<b>Vendredi</b> <b>16 Février</b>	<b>Randonnée Raquette</b>	Matin
	<b>Luge</b>	Après-midi
	<b>Rangement/Retour</b>	18h00

### Points particuliers :

- Il est demandé aux adolescents de ne pas amener d'objets de valeurs ainsi que **téléphone portable, console de jeux, MP3...**

- Une ordonnance pour les traitements médicaux en cours doit nous être fournie

- Nous conseillons de donner un peu d'argent de poche (15 ou 20 euros) bien que le montant reste libre. L'argent de poche pourra être confié à l'équipe.

- Les adolescents qui le souhaiteront, pourront donner des nouvelles à leur famille par l'utilisation du téléphone portable du Service Enfance Jeunesse qui sera en possession du responsable de séjour. Toutefois, nous demandons aux parents de ne pas appeler sur ce numéro pour ne pas perturber le bon déroulement des activités. Pour des informations quotidiennes, vous pouvez contacter le Service Jeunesse au 04-73-83-63-99.

- L'équipe d'encadrement se réserve le droit de rapatrier l'un des participants, s'il ne respecte pas les règles de la vie en collectivité.